Toudji Théophile

# Nous avons constaté des avancées

***Le directeur général adjoint de Béton services évalue le niveau de transparence en comparaison à l'ancien système d'obtention des marchés publics.***

***Quelle différence existe-t-il entre l'ancien et le nouveau mode d'attribution des marchés de l'Etat ?***

Il est bien vrai que nous n'avons rien à reprocher au mode antérieur mais, nous avons tout de même constaté des avancées, des propositions qui permettent aux toutes jeunes entreprises de participer aux appels d'offres avec moins de difficultés, surtout les difficultés pécuniaires. Au niveau de l'analyse, c'est la commission qui en décide. Pour ce qui est de la transparence, nous supposons que tout est mis en place pour que cela soit effectif.

***Le mode d'attribution des marchés publics constitue-t-il un gage de transparence ?***

Tout à fait, nous sommes dans la logique de l'appel à concurrence, je pense que le mode actuel est le plus approprié et le plus impartial qui donne de la chance à chaque entrepreneur de concourir à la commande publique.

***Aviez-vous déjà obtenu les marchés avec l'Etat ?***

Oui, nous en avons déjà obtenu des marchés avec l'Etat, qui ont abouti et qui n'ont pas eu de soucis ; et pour ce qui est des travaux des différentes commissions, je reste optimiste quant aux résultats finaux.

Bien que vous ayez déjà obtenu des marchés de l'Etat, mais cette fois-ci nous sommes dans un contexte différent, du fait que nous soyons dans un contexte de crise. Dans ce cas êtes-vous toujours optimiste ?

C'est vrai, il faut reconnaître que l'Etat a ses difficultés que nous, opérateurs économiques, ne maîtrisons pas. Aussi, de nos jours les appels d'offres, je dirais les projets ne sont pas lancés aussitôt après les ouvertures. L'Etat doit chercher les fonds, avant de lancer les projets. C'est là aussi la petite différence, car à l'époque, c'était automatique. Dès lors que l'ouverture est faite, le projet démarrait automatiquement. Donc l'Etat a ses raisons que nous ne maitrisons pas. ■